

# Procedure file

| Informations de base                                     |                |
|--|----------------|
| IMM - Immunité des députés                               | 2016/2083(IMM) |
| Procédure terminée                                       |                |
| Demande de levée de l'immunité de Sotirios Zarianopoulos |                |
| Sujet<br>8.40.01.03 Immunité des députés                 |                |

| Acteurs principaux |   |   |                    |
|--------------------|---|---|--------------------|
| Parlement européen | Commission au fond  | Rapporteur(e)   | Date de nomination |
|                    |  <a href="#">Affaires juridiques</a> |  <a href="#">LEBRETON Gilles</a> | 24/05/2016         |

| Evénements clés |                                   |   |        |
|-----------------|-----------------------------------|---|--------|
| 11/07/2016      | Vote en commission                |   |        |
| 15/07/2016      | Dépôt du rapport de la commission | <a href="#">A8-0233/2016</a>  | Résumé |
| 13/09/2016      | Résultat du vote au parlement     |  |        |
| 13/09/2016      | Décision du Parlement             | <a href="#">T8-0325/2016</a>  | Résumé |
| 13/09/2016      | Fin de la procédure au Parlement  |   |        |

| Informations techniques                |                               |
|--|-------------------------------|
| Référence de procédure                 | 2016/2083(IMM)                |
| Type de procédure                      | IMM - Immunité des députés    |
| Sous-type de procédure                 | Levée d'immunité              |
| Base juridique                         | Règlement du Parlement EP 6   |
| Autre base juridique                   | Règlement du Parlement EP 165 |
| Étape de la procédure                  | Procédure terminée            |
| Dossier de la commission parlementaire | JURI/8/06534                  |

| Portail de documentation                        |  |                              |            |    |        |
|---|--|------------------------------|------------|----|--------|
| Rapport déposé de la commission, lecture unique |  | <a href="#">A8-0233/2016</a> | 15/07/2016 | EP | Résumé |
| Texte adopté du Parlement, lecture unique       |  | <a href="#">T8-0325/2016</a> | 13/09/2016 | EP | Résumé |

## Demande de levée de l'immunité de Sotirios Zarianopoulos

---

En adoptant à l'unanimité le rapport de Gilles LEBRETON (ECR, FR), la commission des affaires juridiques a recommandé que le Parlement européen lève l'immunité de Sotirios ZARIANOPOULOS (NI, EL).

Les députés rappellent que le procureur près la Cour suprême grecque a demandé la levée de l'immunité parlementaire de Sotirios Zarianopoulos, député au Parlement européen, en liaison avec une poursuite liée à ses activités de conseiller municipal. En l'occurrence, la poursuite concerne la délivrance en 2011, par le conseil municipal de Salonique, d'autorisations prétendument illégales d'occupation du domaine public aux fins de l'installation de terrasses sur des voies piétonnes.

M. Zarianopoulos est ainsi poursuivi en sa qualité d'ancien membre du conseil municipal. Plus spécifiquement, ce dernier serait poursuivi pour non-accomplissement d'obligations légales en réunion.

Sachant que la poursuite envisagée est manifestement sans aucun lien avec le statut du député au Parlement européen, mais plutôt en lien avec son mandat antérieur de membre du conseil municipal de Salonique, quelle ne concerne en outre en rien une opinion ou un vote émis par le député dans l'exercice de ses fonctions de membre du Parlement européen, la commission parlementaire recommande que le Parlement européen lève l'immunité de Sotirios Zarianopoulos.

## Demande de levée de l'immunité de Sotirios Zarianopoulos

---

Le Parlement européen a décidé de lever l'immunité de Sotirios ZARIANOPOULOS (NI, EL).

Le Parlement rappelle que M. Zarianopoulos est poursuivi en Grèce pour des autorisations prétendument illégales d'occupation du domaine public aux fins de l'installation de terrasses sur des voies piétonnes, alors qu'il était conseiller municipal.

Sachant que la poursuite envisagée est manifestement sans aucun lien avec le statut du député au Parlement européen, mais plutôt en lien avec son mandat antérieur de membre du conseil municipal de Salonique, quelle ne concerne en outre en rien une opinion ou un vote émis par le député dans l'exercice de ses fonctions de membre du Parlement européen, ce dernier décide de lever l'immunité de Sotirios Zarianopoulos.